



Compte rendu audioconférence du 17/06/2020



1) Réouverture des services au public

La DDFIP 93 a annoncé la réouverture des services au public dès lundi 22 juin suite aux annonces présidentielles.

SIP : les SIP du département rouvriront les lundi, mardi, mercredi et vendredi **le matin** exclusivement. Ils seront ouverts sur une plage horaire de 4 heures.

Il y aura à chaque fois au moins un vigile (si possible deux, la DDFIP est d'accord pour en fournir autant que de besoin).

Les usagers ne rentreront qu'en nombre limité au fur et à mesure (2 à 3 en même temps dans le hall d'accueil). Il n'y aura pas d'accueil en box, les usagers seront reçus à la borne d'accueil. La DDFIP 93 nous a confirmé que tous les accueils dans les SIP avaient été équipés en plexiglas.

Le port du masque sera obligatoire pour les usagers, les vigiles en fourniront à l'entrée à tous les usagers qui n'en auront pas. Du gel hydro-alcoolique sera aussi disponible à l'accueil et distribué aux usagers.

Des visières ont été commandées par la DDFIP pour les agents qui les demandent à l'accueil (elles sont moins inconfortables que des masques à porter pendant plusieurs heures).

Trésoreries : les trésoreries rouvriront elles aussi à partir de lundi. Elles disposaient déjà de vitrage pour les séparer des usagers et dans les box des trésoreries, le plexiglas va être là aussi installé.

La DDFIP a annoncé que les trésoreries rouvriraient sur la journée afin de permettre la régulation des flux d'usagers et limiter le nombre de présents dans les halls d'accueil. Des marquages au sol seront réalisés afin de matérialiser les distances et du gel hydro-alcoolique à disposition.

Concernant la trésorerie amendes : un travail spécifique va devoir être effectué et elle ne rouvrira pas forcément lundi, le temps qu'une organisation préservant les agents et les usagers soit mise en place (vigiles, horaires spéciaux etc).

2) RH : ASA, banalisation des journées, télétravail etc

Important : les journées cesseront d'être banalisées à partir de lundi prochain !

Suite aux annonces présidentielles, normalement à partir du 22 juin les autorisations d'absence pour garde d'enfant ne seront plus accordées.

Cependant nous sommes intervenus pour rappeler que les remontées que nous avions faisiez état d'un nombre important d'écoles et de collèges qui ne seraient pas en mesure d'ouvrir ou d'accueillir tous les enfants en respectant le protocole sanitaire imposé par le gouvernement.

La DDFIP 93 a précisé que si les enfants ne pouvaient pas être accueillis, ils seront amenés à prolonger les ASA pour garde d'enfant sur la base d'attestations émises par les établissements scolaires. S'il n'y a pas de possibilités d'accueil, la DDFIP 93 nous a confirmé que les ASA seront prolongées jusqu'au 3 juillet si nécessaire.

Remontez-nous toute difficulté rencontrée avec vos chefs de service, puisque le discours officiel de l'administration est que 90 % des établissements scolaires vont rouvrir (ce qui est totalement faux) et nous savons qu'une partie des responsables vont tenter de remettre en cause en la légitimité des ASA pour garde d'enfant.

Concernant les autorisations d'absence pour personnes fragiles, celles-ci sont prolongées puisque rien n'est prévu pour les protéger actuellement...

La DDFIP 93 s'est engagé à leur livrer des ordinateurs portables afin qu'ils puissent télétravailler mais a été incapable de préciser les délais sous lesquels les PC seront livrés.

Sur le télétravail, la DDFIP 93 va rappeler les télétravailleurs pour revenir progressivement à la situation initiale en présentiel conformément à la convention qu'ils avaient signée.

3) Mutations locales

La première réunion de mutation pour les agent C non stagiaires se déroulera mercredi 24 juillet,

Si vous n'avez pas fourni vos demandes de mutations locales à une organisation syndicale pour qu'elles soient défendues, pensez à le faire d'ici la semaine prochaine.

Suite au décalage du mouvement national des contrôleurs, la réunion locale de mutation aura lieu début juillet.

Pour les inspecteurs, suite au désastre du mouvement (23 inspecteurs stagiaires sur 66 arrivants ont été ponctionnés par Bercy et les Directions Nationales), la DDFIP 93 n'a pas été en mesure de nous fournir une date. Elle va tenter de combler les urgences (il n'y a plus d'inspecteurs sur les SIP de Saint-Ouen et Noisy-Lesec par exemple) et elle pourra être amenée à remettre en cause l'affectation initiale des inspecteurs stagiaires si besoin...

Sur les 123 stagiaires annoncés, nous avons reçu 15 renoncations au concours pour l'instant.